

Fiche de contrôle
Inscription d'un médicament stupéfiant

À utiliser lorsque le stupéfiant reste en permanence dans l'établissement

- ✓ Le médicament stupéfiant est soumis à un contrôle strict.
- ✓ Le double contrôle et le décompte sont obligatoires pour un médicament stupéfiant.
- ✓ Lorsque le médicament stupéfiant est terminé, qu'il n'est plus administré ou qu'il est périmé, cette fiche de contrôle et le médicament sont à remettre à l'infirmier.ère de l'établissement.

Nom de l'enfant Prénom de l'enfant

Date de naissance de l'enfant

Nom du médicament et sa concentration

LOT du médicament

Date	Heure	Dose donnée	Solde	Nom, prénom de l'administrant.e	Signature de l'administrant.e	Double contrôle Nom, prénom de l'administrant.e	Double contrôle Signature de l'administrant.e	Remarques

